

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 18/12/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241217-139583-DE-1-1

Date de mise en ligne : 19/12/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 17
décembre 2024
D-2024/450**

Aujourd'hui 17 décembre 2024, à 10h09,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspensions de séance de 12H05 à 12H17 et de 12H53 à 14H16

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H05, Monsieur Patrick PAPADATO présent à partir de 12H20, Monsieur Maxime GHESQUIERE absent de 14H16 à 17H00

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Education Artistique et Culturelle. Appel à projet Marrainages et Parrainages. Résidences. Attribution de subventions. Autorisation

Monsieur Baptiste MAURIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la stratégie Éducation Artistique et Culturelle de la Ville de Bordeaux (labellisée « 100% EAC » en septembre 2022), en 2024, deux appels à projets ont été lancés à destination des professionnels de la culture et des sciences visant à déployer des **résidences EAC** au sein des écoles primaires, au sein de structures sociales, médico-sociales et sanitaires de Bordeaux mais aussi des **marrainages parrainages**.

L'objectif de ces appels à projets est de permettre à tous les élèves de primaire de la ville de Bordeaux de bénéficier d'un parcours d'EAC au cours d'un cycle scolaire mais aussi aux personnes dites en situation d'empêchement. Ces dispositifs permettent aux participantes et participants de développer des habitudes de fréquentation de lieux culturels, de se familiariser avec des pratiques artistiques et de rencontrer des professionnels de la culture et des sciences.

La résidence vise la découverte d'un univers artistique, culturel ou scientifique, dans une démarche qui implique des rencontres, des actions participatives, de la pratique par les personnes permettant la compréhension des processus artistiques de création. L'association de l'univers de l'artiste et de la vie de l'établissement a pour but de nourrir le processus de création de façon collégiale. Une restitution des projets est encouragée.

Il s'agit du deuxième appel à projets des résidences EAC pour le premier semestre de l'année 2025. Depuis 2024, 11 résidences ont été proposées dans des écoles primaires bordelaises (soit 36 classes et 730 élèves), 5 résidences ont été déployées dans des crèches, une au Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) Bastide et une résidence au CHU de Pellegrin au sein de l'unité d'enseignement de l'Hôpital des enfants. 15 opérateurs, lauréats de l'appel à projets des résidences EAC ont été retenus.

Peuvent candidater les établissements culturels, associations, professionnels de la culture et des sciences souhaitant intervenir dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, ou bien dans des structures sociales, médico-sociales et sanitaires de Bordeaux, relevant prioritairement du CCAS de Bordeaux, dans les domaines artistiques, scientifiques et culturels pour le premier semestre de l'année 2025.

Concernant les **marrainages parrainages**, il s'agit du deuxième appel à projets pour 2024-2026. Depuis 2022, 6 marrainages-parrainages ont été lancés à la rentrée 2022, 25 lancés à la rentrée 2023, soit un total de 31 marrainages-parrainages en cours, touchant environ 44% d'élèves bordelais. 8 opérateurs culturels ont été retenus pour les écoles et ont bénéficié d'une subvention à la suite du conseil municipal du 9 juillet dernier.

Afin de développer les parcours EAC sur tous les temps des élèves et favoriser l'inclusion des personnes dites en situation d'empêchement dans les projets EAC, il est aujourd'hui proposé d'élargir les structures bénéficiaires des marrainages / parrainages aux associations du périscolaires et aux établissements sociaux et médicosociaux du CCAS de Bordeaux. Deux opérateurs, lauréats de l'appel à projet marrainages / parrainages 2024-2026 ont ainsi été retenus.

Les dossiers retenus ont été examinés par une commission mixte composée de représentants de l'Éducation Nationale, de la DRAC et des services de la Ville.

Dans ce cadre, je vous propose d'attribuer les subventions suivantes :

Pour les **résidences EAC 5 000 €** à chacun des porteurs de projet suivants :

- Jonas Laclasse Girard, artiste
- Claire Le Pape, artiste
- Charlotte L'Harmeroult, artiste
- C dans la boîte

- Troisième porte à gauche
- Compagnie La Marginaire
- Les Caprices de Marianne
- Compagnie Jeanne Simone
- Escales littéraires Bordeaux Aquitaine
- CLEM Patrimoine
- Kimono (*ex. Agence Sens commun*)
- Burdigalaxy
- L'Insoleuse
- La Chemise Club
- Les Lubies

Pour les **marrainages/parrainage EAC, 10 000 €** à chacun des porteurs de projet suivants :

- Ostau Occitan
- Point de fuite

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2024, rubrique 30 - nature 65748, ainsi qu'à signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 17 décembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Baptiste MAURIN

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

Associations bénéficiaires	Estimation des aides en nature 2024 sur la base des montants 2023 (en euros)
Cdans la boîte	6 328,00
Les caprices de Marianne	867,00
Escales littéraires Bordeaux Aquitaine	76 582,98
Kimono (ex-Agence sens commun)	1 819,28
La chemise club	187,74
Ostau Occitan	1 746,61
Point de fuite	846,53
Chahuts	49 480,50